



Vous travaillez dans le secteur des carrières, cimenteries et fours à chaux (Arrondissement de Tournai) ? Votre salaire va augmenter !

Pourquoi est-ce que mon salaire augmentera ?

Votre salaire augmente parce que les produits dans les magasins deviennent plus cher (=indexation). Vos primes seront aussi adaptées.

Quand est-ce que je reçois mon augmentation?

Votre salaire augmentera le 1^{er} juin.

A combien s'élève cette augmentation ?

L'augmentation s'élève à 1%. Vous pouvez trouver les nouveaux salaires minimums et les primes ci-dessous.

<i>Exploitation et services généraux</i>	
Catégorie 3 (3 mois maximum)	15,5259
Catégorie 4	15,8199
Catégorie 5	16,2027
Catégorie 6	16,5584
Catégorie 7	16,9224
Catégorie 8	17,2945
<i>Entretien</i>	
Catégorie 5	16,3459
Classe A	16,5426
Classe B	16,8825
Classe C	17,2483
Classe D	17,6271
Classe E	18,0150
Classe F	18,4110
Classe G	18,8160





Indemnités	
Primes d'équipe: Equipes successives de 2 ou 3 postes	
Poste du matin	4,6632
Poste d'après-midi	4,6632
Poste de nuit	23,1839
Autres Indemnités	
Indemnité modification horaire	16,8075
Indemnité de déplacement	16,8075
"Casse-croûte" (chauffeurs)	1,25 euro/jour
Prime charbon	0,7186 euro/heure
Indemnité intempéries	2,8750 euro/jour
Travail du samedi	Supplément de 65%
Allocation complémentaire RCC	762,49 euro/mois + 51,52 euros

Sécurité d'existence à la charge de l'employeur:

- Chômage temporaire : 26,02 euros par jour

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages de votre affiliation.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/avantages/>
S'affilier ? <http://www.cgslb.be/saffilier/>



S'affilier?

CGSLB
La Voix
du
Bon Sens